

DES SOLUTIONS INNOVANTES

MEMBRANES DE DRAINAGE



DES SOLUTIONS INNOVANTES POUR CARREAUX DE CÉRAMIQUE ET PIERRES NATURELLES

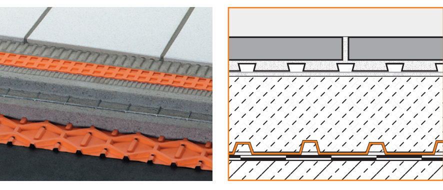
SOUS-COUCHE DE DRAINAGE POUR LITS DE MORTIER

Un drainage efficace est essentiel pour les installations de carreaux à l'extérieur, car l'eau est susceptible de s'infiltrer dans le lit de mortier. L'eau prend de l'expansion lorsqu'elle gèle et peut entraîner une forte pression qui créera des dommages considérables à la base de mortier. C'est pourquoi l'humidité qui pénètre dans le lit de mortier doit pouvoir s'évacuer de l'installation rapidement. Les membranes de drainage de Schluter® représentent une façon simple et efficace d'évacuer l'eau de l'assemblage rapidement, car elles empêchent la saturation permanente du lit de mortier.

Applications et fonctions

Schluter®-TROBA et TROBA-PLUS sont utilisés principalement dans les installations horizontales sur des couches d'étanchéité en pente afin d'assurer une couche de drainage efficace entre la couche d'étanchéité et le revêtement au dessus. Ce système est généralement utilisé sur les balcons et les terrasses, mais aussi les bâtiments industriels, les plate-formes de piscines, les buanderies, les douches, etc. (tout ce qui a été étanchéifié au préalable). La couche de répartition et de support des charges installée sur les membranes peut être construit d'un lit de mortier sur lequel sont posés des carreaux, des pierres concassées, du gravier, du pavé, ou un revêtement de pierres. Il est aussi possible d'étendre une couche de terre sur les membranes TROBA ou TROBA-PLUS. L'eau qui pénètre dans le revêtement s'accumule dans les aires de drainage de TROBA ou TROBA-PLUS et est évacuée par gravité naturelle vers le système d'écoulement. Ainsi, la saturation permanente de la couche de répartition des charges, en raison de l'eau d'infiltration, est éliminée.

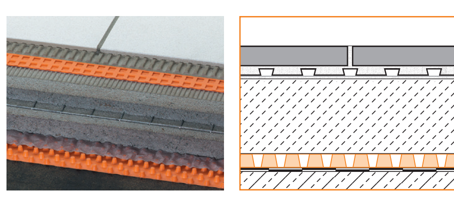
7.1 Schluter®-TROBA est une membrane de drainage sûre et durable installée par-dessus une couche d'étanchéité horizontale. TROBA se compose d'une feuille de polyéthylène résistante à la pression, doté de goujons



7.1 Schluter®-TROBA

perforés qui forment des cavités en forme voûte entre la couche d'étanchéité et le lit de mortier. L'eau provenant du revêtement de carreaux et du lit de mortier se draine par les perforations situées de chaque côté des cavités en forme de trapèze. L'eau s'évacue ensuite sur la membrane d'étanchéité en pente vers le système d'écoulement.

7.2 Schluter®-TROBA-PLUS est une membrane de drainage de surface durable installée par-dessus une couche d'étanchéité horizontale. Elle est faite de polyéthylène embossé de supports en forme de cônes tronqués. Ces cônes supportent les charges et sont recouverts d'un tissu filtrant en polypropylène perméable à l'eau. Les cônes sur lesquels repose le revêtement agissent comme une surface de drainage dotée d'une très grande capacité d'évacuation d'eau. TROBA-PLUS protège également la couche d'étanchéité sous la membrane. Les cônes tronqués sont rapprochés, ce qui permet à la membrane de supporter et de distribuer également de fortes charges. Le vide d'air créé entre la membrane et le feutre non-tissé constitue une isolation thermique et acoustique qui protège la couche d'étanchéité contre les méfaits des contraintes thermiques. Puisque TROBA-PLUS soutient le lit de mortier 5/16" *(8 mm)* au-dessus de la couche d'étanchéité, elle rétablit les irrégularités dans la couche d'étanchéité telle que des sections inégales ou des élévations aux jonctions qui peuvent emprisonner l'eau. Par contre, les défauts majeurs rencontrés dans la pente de la couche d'étanchéité doivent être réparés avant l'installation de TROBA-PLUS en utilisant le mortier approprié.



7.2 Schluter®-TROBA-PLUS

Matériaux et champs d'application

TROBA est composée d'une feuille de polyéthylène embossée de cavités en forme de trapèze d'une profondeur de 9/32" *(7 mm)*. Pour permettre à l'eau de s'évacuer, TROBA est dotée de perforations à chaque coin des cavités. La surface de contact avec la membrane d'étanchéité est d'environ 50 %, laissant un espace libre de 50 %. Le polyéthylène est un matériel qui ne pourrit pas et qui conserve sa forme entre -40 °C *(-40 °F)* et 80 °C *(176 °F)*.

TROBA-PLUS est composée d'une feuille de polyéthylène embossée de colonnes unilatérales et d'un feutre de polypropylène collé sur les colonnes. Le polyéthylène conserve sa forme à une température allant jusqu'à 80 °C *(176 °F)*. TROBA-PLUS a une force compressive de 8 000 lb/pi^2 *(39 t/m^2)*. Les caractéristiques fonctionnelles et matérielles de TROBA-PLUS sont garanties. Les matériaux sont résistants au vieillissement et ne pourrissent pas.
TROBA et TROBA-PLUS offrent une résistance adéquate contre les stress mécaniques subis durant leur l'installation, tel que le trafic piéton ou le passage de brouettes.

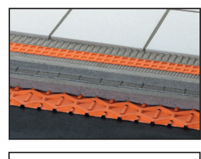


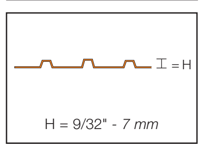
Installation

TROBA et TROBA-PLUS

1. Le substrat et la couche d'étanchéité sur lesquels seront installés TROBA ou TROBA-PLUS doivent être lisses et présenter une pente adéquate liée au système d'écoulement. Avant de procéder à l'installation des membranes TROBA ou TROBA-PLUS, tous défauts majeurs observés dans la couche d'étanchéité doivent être réparés en utilisant le mortier approprié.
2. Quelle que soit la pente, installez TROBA ou TROBA-PLUS directement sur la membrane d'étanchéité (feutre vers le haut pour TROBA-PLUS). La liaison des rangées de la membrane TROBA est faite par chevauchement grâce à l'extrémité plate de la membrane. Superposez les extrémités de membrane d'au moins une rangée. Aboutez les sections de TROBA-PLUS en chevauchant le feutre.
3. Installez le revêtement de surface directement sur les membranes TROBA ou TROBA-PLUS, conformément aux normes actuelles de l'industrie. Dans le cas où les carreaux sont installés en utilisant le système de désolidarisation Schluter®-DITRA, consultez le Manuel d'installation Schluter®-DITRA contenant les instructions d'installation complètes et les conditions de garantie.
4. Pour réaliser une installation avec les profilés de bordure, les profilés de mouvement et les profilés de transitions sol/mur, consultez les sections Schluter®-DILEX et Schluter®-BARA de la Liste de prix illustrée.

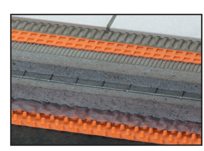
Numéros d'article des produits

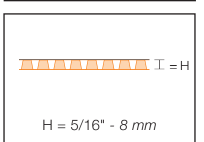




7.1 Schluter®-TROBA

Numéro d'article	Épaisseur	Largeur	Longueur	Aire
TROBA-RO	9/32" – *7 mm*	3' 3" – *1 m*	65' 7" – *20 m*	215 pi² – *20 m²*
TROBA-MA	9/32" – *7 mm*	3' 3" – *1 m*	3' 3" – *1 m*	10.73 pi² – *1 m²*





7.2 Schluter®-TROBA-PLUS

Numéro d'article	Épaisseur	Largeur	Longueur	Aire
TROBA-PLUS 8	5/16" – *8 mm*	3' 3" – *1 m*	41" – *12.5 m*	135 pi² – *12.5 m²*

Garantie limitée de dix ans des membranes de drainage Schluter®-Systems

APPLICATION ET CONDITIONS : Sous réserve des conditions et limites stipulées ci-après, **Schluter-Systems*** garantit que la membrane **Schluter®-TROBA** ou **Schluter®-TROBA-PLUS** (le « Produit ») sera exempte de défaut de fabrication et ne pourrira ni ne se détériorera ou ne se brisera pas pour une période de dix (10) ans à compter de la date d'achat, mais seulement lorsque le produit est employé et installé conformément aux modalités et conditions expliquées dans la fiche technique des membranes de drainage Schluter®-Systems ainsi qu'aux directives standard au sein de l'industrie qui ne vont pas à l'encontre des instructions de la fiche technique en vigueur au moment de l'installation. Par ailleurs, l'efflorescence est considérée comme un phénomène naturel dans les matériaux à base de ciment; elle ne constitue par conséquent pas un état défectueux et est exclue de la présente garantie. Il revient au propriétaire/constructeur/installateur de s'assurer que l'ensemble des matériaux de construction servant à l'installation ou liés à celle-ci conviennent à l'utilisation prévue par le propriétaire. Il est recommandé que le propriétaire consulte un installateur expérimenté et professionnel.

RÉSOLUTION : Si le Produit s'avère non conforme aux dispositions de la présente garantie, le propriétaire et Schluter-Systems pourront apporter, à la discrétion de cette dernière, la seule mesure corrective consistant à a) remplacer la partie du produit qui fait défaut b) effectuer le remboursement d'une somme n'excédant pas le coût d'origine par pied carré du Produit qui se sera révélé défectueux.

DÉNÉGATION DE GARANTIE : IL N'Y A PAS D'AUTRE GARANTIE QUE CELLE CITÉE PLUS HAUT. TOUTES AUTRES GARANTIES, REPRÉSENTATIONS ET CONDITIONS, EXPRESSES OU IMPLICITES, SONT NIÉES ET EXCLUES, INCLUANT LES GARANTIES, LES REPRÉSENTATIONS OU LES CONDITIONS DE **VALEUR MARCHANDE** OU DE FAISABILITÉ POUR UN BUT PARTICULIER, SURVENANT PAR STATUTS, OU AUTREMENT PAR LA LOI, OU DANS LE COURS D'UNE NÉGOCIATION, OU DES USAGES DU COMMERCE. SCHLUTER-SYSTEMS EXCLUT, ET DANS AUCUNE CIRCONSTANCE NE SERA TENUE RESPONSABLE DES PROFITS PERDUS OU POUR TOUT AUTRE DOMMAGE INDIRECT, PARTICULIER, CIRCONSTANCIEL, PUNITIF, EXEMPLAIRE OU CONSÉCUTIF À, SURVENANT OU AUTREMENT LIÉS À UN DÉFAUT DU PRODUIT OU DE L'ASSEMBLAGE DE CARRELAGE NI À UNE UTILISATION INADÉQUATE DU PRODUIT OU DE L'ASSEMBLAGE DE CARRELAGE SANS ÉGARD À LA STRICTE RESPONSABILITÉ RÉSULTANT DE LA NÉGLIGENCE ACTIVE OU PASSIVE DE SCHLUTER-SYSTEMS ET SANS ÉGARD À LA DOCTRINE LÉGALE (LES OBLIGATIONS CONTRACTUELLES OU QUASI-CONTRACTUELLES OU AUTRES) NI À CAUSE D'UN ACTE DE GUERRE, DE TERRORISME, D'UN TRANSPERCEMENT DE L'ASSEMBLAGE PAR MAUVAIS EMPLOI OU NÉGLIGENCE, D'UN INCENDIE, D'UNE EXPLOSION, D'UNE CATASTROPHE NATURELLE, D'ACTES INTENTIONNELS DE DESTRUCTION OU DE TOUTE PERTE ATTRIBUABLE À UN DÉFAUT STRUCTUREL OU À D'AUTRES CAUSES INDÉPENDANTES DU PRODUIT OU À UN RETARD OU TOUT AUTRE DOMMAGE OU CIRCONSTANCIEL. CETTE GARANTIE EST DONNÉE EN PLACE ET LIEU DE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE. LES CORRECTIFS CI-INCLUS SONT LES SEULS CORRECTIFS OFFERTS POUR MANQUEMENT À CETTE GARANTIE. LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE VOUS CONFÈRE DES DROITS JURIDIQUES PRÉCIS; ÉTANT DONNÉ QUE CERTAINS ÉTATS ET CERTAINES PROVINCES N'ADMETTENT PAS LES AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ OU D'AUTRES RESTRICTIONS DE GARANTIE IMPLICITE, CERTAINES DES DISPOSITIONS PRÉCITÉES PEUVENT NE PAS S'APPLIQUER À VOUS.

TRANSFÉRABILITÉ : La présente garantie limitée s'applique SEULEMENT à l'utilisateur d'origine (défini comme le propriétaire ou l'utilisateur de l'endroit/unité où est réalisée l'installation – nommé aux présentes le « Propriétaire ») et ne peut être transférée ni cédée, à moins que cela n'ait été approuvé par écrit par le directeur technique ou un dirigeant de Schluter-Systems ou que ce soit autrement interdit par une loi particulière d'un état ou d'une province.

MODIFICATIONS À LA PRÉSENTE GARANTIE : Aucune modification aux modalités et conditions de la présente garantie n'est autorisée à moins qu'elle ait fait l'objet d'une entente écrite et signée par le directeur technique ou un dirigeant de Schluter-Systems.

DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR : Cette garantie a préséance sur et remplace toutes garanties orales et écrites antérieures, ainsi que les ententes, et toutes autres représentations, faites par ou au nom de Schluter-Systems, relativement au Produit ou à l'utilisation du Produit, et doit s'appliquer à toute installation faite le ou après le 1er janvier 2013.

RÉCLAMATIONS EN VERTU DE CETTE GARANTIE LIMITÉE : Pour faire une réclamation en vertu de la présente garantie limitée, le propriétaire doit fournir à Schluter-Systems une lettre écrite dans les 30 jours suivants la découverte de tout défaut allégué du Produit couvert par cette garantie limitée, comportant la date et la preuve d'achat du Produit, la preuve du coût de l'installation d'origine, ainsi que le nom et l'adresse de tous les installateurs, à défaut de quoi cette garantie limitée n'aura aucun effet juridique. Schluter-Systems se réserve le droit, à sa discrétion et comme condition à cette garantie limitée, d'inspecter le défaut allégué.

Toutes les réclamations venant des
États-Unis doivent être adressées à :

Schluter Systems L.P.
Attn: Warranty Claims Dept.
194 Pleasant Ridge Road
Plattsburgh, NY 12901-5841

Toutes les réclamations venant du
Canada doivent être adressées à :

Schluter Systems (Canada), Inc.
Réclamations au titre de la garantie
21100 chemin Ste-Marie
Ste-Anne-de-Bellevue (Québec) H9X 3Y8

*Aux fins de la présente garantie, **Schluter Systems L.P.** doit fournir la garantie pour tous les produits destinés aux utilisateurs finaux situés aux États-Unis et **Schluter Systems (Canada) Inc.** doit fournir la garantie pour tous les produits destinés aux utilisateurs finaux situés au Canada. La garantie se limite aux ventes de produits aux États-Unis et au Canada et destinés à être employés dans ces pays.



Schluter Systems (Canada) Inc. • 21100 chemin Ste-Marie, Ste-Anne-de-Bellevue, QC H9X 3Y8
Tél. : 800-667-8746 • Téléc. : 877-667-2410 • info@schluter.com

www.schluter.ca